



CTSD « Collèges »
12 février 2020
Compte-rendu express

Le CTSD initialement prévu le 4 février, reporté au 6 février, a finalement eu lieu le 12.

Déclarations préalables

FSU : nouveau mode de calcul de la répartition de la DHG imposé sans aucune concertation préalable avec les organisations syndicales représentatives, à l'image de la dégradation des conditions du dialogue social ; crainte d'une disparition de la distinction des REP et REP+ et, à terme, de l'éducation prioritaire ; interrogation sur l'ouverture de classes ULIS par rapport à la capacité de certains établissements à inclure ces élèves, surtout s'il y a déjà 30 élèves par classe ; face à l'inexorable dégradation des conditions de travail, la FSU exige un abaissement des seuils (par exemple à 20 élèves en REP...)

Unsa : importance du dialogue social, actuellement menacé ; interrogations sur le nouveau mode de calcul, où l'élève n'apparaît qu'une fois, où l'on ignore à quelle fréquence seront révisés les IPS, l'impact sur les personnels de la DSDEN du transfert de ce travail au Rectorat. Evoque les E3C [totalement hors sujet].

Snalc : hausse du nombre d'élèves, poids des HSA plus lourd, critères de pondération... le Snalc n'est pas hostile au nouveau mode de calcul mais s'inquiète de la base à 30 élèves par division, c'est lourd ! Et ça ne permet pas d'enseignement individualisé. De plus, il observe de grands écarts de DHG entre les établissements plus ou moins favorisés et de grosses baisses de dotation malgré le lissage de la DSDEN.

Sgen-CFDT : [Déclaration préalable au CTSD 2020 02 12](#)

Le Dasen remercie le **Sgen-CFDT** pour la précision des points évoqués et notamment pour l'évocation de l'inclusion, qu'il faut prendre en compte « *au long cours* » car c'est un point de vigilance fort en termes de formation des profs. L'IEN –ASH sera sollicité pour une réunion spéciale sur ce sujet. Sur l'ensemble des déclarations, il observe deux entrées : le contexte national (les moyens alloués) et le dialogue social dans la problématique de l'allocation progressive de moyens. Le Dasen souligne que le souhait de la DSDEN était un examen précis pour éviter un écart trop fort et que les organisations syndicales l'ont apprécié.

Le Dasen rappelle ce qu'a indiqué le **Sgen-CFDT** : c'est une expérimentation, dans une année-charnière, avec de nouvelles modalités de calcul et des principes généraux (recherche de l'équité sociale et territoriale). La DSDEN, au-delà des établissements en REP et REP+, avait décidé de prendre en compte des critères sociaux dans les autres collèges, et ça correspond aux nouveaux modes de calcul, notamment sur la ruralité. Le Dasen admet, concernant les IPS, la pertinence de l'expression du **Sgen-CFDT** sur l'aspect « *Big Brother* », mais insiste sur la volonté de renforcer l'équité sociale et l'équité territoriale.

Quant à la mise en œuvre du dispositif, il estime que la base de 30 élèves par division est nuancée par les principes généraux et les critères de pondération ainsi que par le jeu des diverses dispositions mises en place, il signale que l'expérimentation a permis de procéder à un lissage mais

révèle une info de dernière minute : la Rectrice a décidé au dernier CTA, suite à ses échanges avec les Dasen sur le poids respectif des critères (l'IPS est trop léger par rapport à l'IE dans les collèges urbains), que le projet de passer dès 2020-2021 au **nouvel outil**, « *en application du nouveau modèle d'allocation des moyens* ») est **suspendu** ! On va prendre le temps de travailler davantage sur les critères, reprendre le modèle et la méthode, et faire une pause.

Le **Sgen-CFDT** demande s'il y a aussi suspension du transfert de **la gestion des moyens des collèges en 2020-2021 au Rectorat**. C'est trop tôt pour le dire, répond le Dasen, qui admet l'importance du « *volet RH* ».

La **FSU** enregistre positivement ce désir d'apaisement mais demande si, sur la méthode, ce sera juste une concertation en interne dans les services et sans dialogue social avec les organisations syndicales, ce qui permet pourtant de travailler plus intelligemment, bien que le gouvernement remette sans cesse en cause le paritarisme.

Le Dasen répond que, comme c'est un sujet national, il faudra voir quels sujets pourront être traités, chacun sera dans son rôle, le sien est institutionnel, il a déjà fait le choix de montrer en parallèle le résultat des calculs de répartition avec les deux modèles (ancien et nouveau).

La **FSU** insiste pour faire savoir que le dialogue social permet à l'institution de mieux fonctionner, de façon plus pragmatique, plus adaptée aux réalités locales, même si l'on reste en désaccord sur le montant des moyens accordés...

Pour le Dasen, le cadre posé par les textes nationaux n'empêche pas le dialogue, l'accompagnement des établissements confrontés à des tensions ou des crises, l'attention portée au terrain, le travail de proximité que la DSDEN continuera. Ainsi, il a reçu le 11 février les délégations de deux collèges (La Chapelle St-Mesmin et Saran), mais il a peu apprécié que les profs du Clg Montjoie reculent son rendez-vous d'une heure sous un faux prétexte alors qu'ils voulaient donner une [conférence de presse avec des déguisements](#).

La **FSU** répond qu'ils sont dans un contexte global où l'on n'a pas l'impression d'être entendu.

De toute façon, le travail se poursuit jusqu'en juin, dit le Dasen, avant de passer à l'ordre du jour. Le PV du CTSD du 20/06/2019 est approuvé à l'unanimité. Puis la préparation de rentrée est exposée dans un diaporama avec les commentaires du Dasen et de la Secrétaire Générale. Le focus est mis sur plusieurs sujets :

- Le nouveau collège « Orléans Nord-Est » (ONE). Le **Sgen-CFDT** s'inquiète un peu de tout ce qui reste à faire sur le chantier mais l'entreprise assure que les délais seront tenus.
- La nouvelle sectorisation touchant les Collèges ONE, Saint-Exupéry, Coubertin et Pelletier) a été actée par la DSDEN et le Conseil Départemental.
- La taille moyenne des collèges, d'environ 600 élèves. C'est pourquoi d'ailleurs il va y avoir restructuration à Pithiviers : reconstruction du Clg Denis Poisson et création d'un nouveau collège à Dadonville.
- Les efforts faits pour la scolarisation des élèves suivis par la MDPH, la réduction des temps d'attente, le dispositif des 24 PIAL, l'approche globale avec la MDPE et l'ARS (calendrier).
- L'ouverture de 5 ULIS supplémentaires : un travail vigilant est fait sur la pertinence des implantations car la DSDEN ne peut pas éviter, quand il y a un besoin, d'ouvrir une ULIS là où il en existe déjà une : cela permet de donner plus de moyens d'action. Nous en reparlerons avec l'IEN-ASH.

- Si en Segpa, pour le même nombre de divisions, nous aurons 92 heures de moins (réponse au **Sgen-CFDT**), c'est parce que le Loiret n'a pas reçu la même dotation que l'an dernier, et la DSDEN ne peut plus prendre sur la dotation des collèges au profit des Segpa (on donnait 2 heures par 6°) et doit se borner à la grille horaire officielle. La **FSU** souligne la perte de 6 heures par Segpa. La Secrétaire Générale reconnaît des erreurs sur Rostand et Malraux. La FSU souligne le taux élevé d'HSA en Segpa et craint des suppressions de postes. Mais ce sera à l'ordre du jour en mars.
- Pour organiser le lissage, la priorité a été donnée à l'IPS.
- Les « *effets de seuil* » touchent trois collèges de l'Orléanais et celui de Trainou (qui a demandé audience). La **FSU** signale aussi les effectifs chargés à Patay, St-Jean le Blanc, Lorris (28 élèves en 6°), Ingré (30 en 3°), Ste-Geneviève des Bois (29 en 3°). Ces effectifs lourds risquent de mener les familles vers l'enseignement privé, qui fait sa publicité sur les effectifs allégés en 6°.
- Une nouvelle sectorisation est à l'étude pour Ingré, au vu de la hausse démographique, il pourrait même y avoir un nouveau collège.

VOTE DU PROJET DE REPARTITION :

POUR : 0

CONTRE : 7 (FSU, Snalc, Unsa)

ABSTENTION : 1 (Sgen-CFDT, qui n'a pas de raison de rejeter le travail fait par la DSDEN sur l'enveloppe reçue).

Prochains rendez-vous :

- ✓ 2 mars : Groupe de Travail sur les créations et suppressions de postes
- ✓ 4 mars : CTSD sur les créations et suppressions de postes
- ✓ 13 mars : CTA sur les créations et suppressions de postes